



Flash élections N°4



Rappel calendrier :



À compter du 29 octobre	Ouverture du portail « Électeur » Authentification et création du compte électeur Possibilité de consulter ses données personnelles et ses scrutins
jusqu'au 9 novembre inclus	Présentation des réclamations par les électeurs
À partir du 12 novembre	Consultation des listes de candidat-e-s et des professions de foi
26 novembre matin	Cérémonie de scellement
Du 29 novembre à 7h au 6 décembre à 16h	C'est le moment du vote CGT ! Pour tous les militantes et syndiqués, il faut inciter à voter très rapidement et si possible dès le premier jour
à partir du 29 novembre	Fin de la possibilité d'envoyer des mails à tous les agents mais possibilité d'utiliser les listes de diffusion privées. Impossibilité de demander des HMI liées aux élections professionnelles
À partir du 4 décembre minuit	Fin de la possibilité de distribuer des tracts papier
6 décembre à partir de 16h30	Dépouillement et proclamation des résultats : CTM, CTR, CTL Pour l'essentiel, les résultats des CAP seront aussi connus, sous réserve du choix de grade (un flash élections spécial vous parviendra dans la semaine du vote sur cette question). Procédure de tirage au sort en cas d'absence de candidat
11 décembre	Date limite pour les recours

NB : pour nos collègues Ilerianis, la distribution de la notice papier pour l'activation de leur compte, remise en main propre par leur chef de service, a dû commencer le vendredi 2 novembre et se poursuivre les 5 et 6 novembre.

Agencement national des Finances Publiques • Case 400 ou 401 • 240 rue de Saint-Nicolas • 93000 La Courneuve • Tél : 01 55 55 55 55 • Fax : 01 55 55 55 55
 Courriel : cgtfinancespubliques@orange.fr
 Site internet : www.cgtfinancespubliques.fr
 Agencement national des Finances Publiques • Case 400 ou 401 • 240 rue de Saint-Nicolas • 93000 La Courneuve • Tél : 01 55 55 55 55 • Fax : 01 55 55 55 55
 Courriel : cgtfinancespubliques@orange.fr
 Site internet : www.cgtfinancespubliques.fr

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank